



Cambes en Plaine

Bulletin municipal n°15

Juin 2008

e-mail : COMMUNE.CAMBES@wanadoo.fr
site : www.cambesenplaine.com

**Le 64^{ème} anniversaire
du débarquement :
une cérémonie pleine d'émotion
et d'espoir pour l'avenir...**

Direction de la publication :
Mickaël BERTRAND, Maire
Rédacteur : Joël SUZANNE
Comité de rédaction :
Laurence VAN DOORNE
Bernard GUERANDEL
Daniel ANTONIOLLI
Virginie CHABBERT
Jean-Paul AUVRAY
Laurence FOLLAIN
Daniel COUTABLE
Jean-Pierre DUBAS
Elizabeth HOLLER
Françoise FLECHE
Alain BERTANI
Daniel DIGUET
Eric GOBERT



Mairie de Cambes en Plaine

Place de l'Amitié

14610 CAMBES EN PLAINE

Tél. 02 31 53 12 34

Fax : 02 31 94 48 84

Mail : COMMUNE.CAMBES@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
de 10 h à 12 h, de 13 h à 14 h et de 16 h à 18 h
Mardi : fermé au public

Horaires d'été (du 30 juin au 29 août 2008) :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h
Mardi : fermé au public

Permanence des Maires-Adjoints

Samedi 11H00 - 12H00

Etat Civil

NAISSANCES

Matthieu ANGER né le 24 janvier 2008

Ethan LAIR né le 3 mars 2008

Léa MARTIN né le 18 avril 2008

Louka MANGI né le 25 mai 2008



Mariage de Laurence et Jean-Pierre

La Poste

Place de l'Amitié

14610 CAMBES EN PLAINE

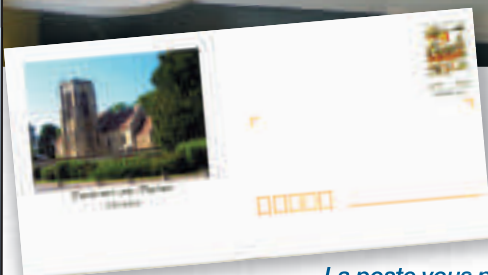
Tél. 02 31 44 53 42

Ouvert du lundi au vendredi :
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

et le samedi de 9h à 11h30

Fermeture le mercredi après-midi

Levée de courrier du lundi au vendredi à 14h45
et le samedi à 11h30



La poste vous propose
des enveloppes pré timbrées
à l'effigie de la commune (8,40€ les 10).

MARIAGES

Michel MARTINEAU et Bernadette BOUGREL
le 3 mai 2008

Jean-Pierre DUBAS et Laurence CHAPILLON
le 10 mai 2008

Jean-Charles LE NEDIC et Marie-Christine POLIN
le 14 juin 2008

DECES

Raymonde DRIGOUT veuve PETIT
le 17 janvier 2008

André DRIAUX
le 27 janvier 2008

Janine BUSNEL veuve JEAN-JEAN
le 30 mars 2008

Edito



Le dimanche 9 mars 2008, vous avez confié la gestion des affaires communales à de nouveaux conseillers municipaux. A ce titre, je tenais très sincèrement à remercier les électeurs et électrices qui ont fait le choix de nous faire confiance. De par vos suffrages ainsi exprimés, vous nous avez confortés et renforcés dans notre conviction première, celle de travailler pour l'intérêt commun, au profit du bien-être de tous les cambaisés et cambaisés sans exception. Conscient de cette responsabilité, je tiens à vous affirmer la volonté de la nouvelle équipe municipale de tenir ses engagements qui vous ont été présentés lors de la campagne électorale.

Pour cela, dès le lendemain des élections, les conseillers municipaux se sont mis au travail pour prendre en main tous les dossiers en cours. Cela a débuté par la préparation et le vote du budget communal 2008, pour lequel nous disposons d'un délai très court d'un mois. Dans la foulée, le conseil municipal a constitué ses commissions et a désigné ses représentants auprès des différents syndicats intercommunaux et de la Communauté d'Agglomération de « Caen la Mer ».

Soucieux d'associer des personnes qualifiées non élues aux réflexions des grands projets d'urbanisation de la commune, le premier collège consultatif d'urbanisme s'est tenu le 5 mai 2008. Parmi les sujets abordés, le plan local d'urbanisme a déjà pris une grande part dans les différents échanges. Ce document constitue un enjeu majeur puisqu'il déterminera le développement de notre commune pour les vingt à trente ans à venir. Notre objectif est de vous proposer une évolution maîtrisée de notre commune en réalisant progressivement quelques opérations immobilières dans le souci de répondre au mieux à vos attentes en terme d'habitat. Ainsi, les réunions de

travail avec le cabinet d'urbanisme ont déjà repris et nous allons prochainement lancer une nouvelle consultation auprès des partenaires associés (Etat, Département, Chambres Consulaires...), avant de soumettre le projet à enquête publique.

En parallèle de toutes les actions spécifiques menées dans tous les secteurs communaux, nous poursuivrons nos multiples interventions quotidiennes pour la préservation et l'amélioration de notre qualité de vie et de notre environnement.

Notre ambition est également d'améliorer la communication auprès de vous. Aussi, nous allons très prochainement nous attarder sur la création d'un nouveau site internet pour la commune (le précédent étant obsolète et difficile à mettre à jour). Par ailleurs, je tiens à vous préciser que vous pouvez venir rencontrer les élus lors de leurs permanences du samedi de 11 à 12 heures.

Je vous souhaite, pour finir, de bonnes vacances en gardant l'espoir de voir, enfin, arriver un véritable été ensoleillé.

Mickaël BERTRAND
Maire

FINANCES

La situation financière d'une collectivité est le reflet des politiques menées par les élus. Elle permet de financer le programme sur lequel l'équipe municipale a été mandatée.

Les orientations prises dans ce domaine peuvent avoir des conséquences directes sur le taux des impôts locaux qui alimentent le budget communal.

La marge de manoeuvre est étroite pour maintenir l'équilibre entre les besoins et les charges qui ne cessent de progresser, sans pour autant augmenter la pression fiscale ni endetter la commune.

Des actions seront menées dans ce domaine, celles-ci devraient permettre de faire augmenter les recettes plus rapidement que les dépenses afin de se doter d'un niveau élevé d'équipements pour une commune de notre taille. Tout se passe comme pour le budget familial : pour investir, il faut avoir plus de recettes et réduire les dépenses.

Le suivi régulier de la réalisation des décisions prises par le Conseil Municipal, l'examen attentif des recettes, des dépenses sont des tâches constantes de la commission des finances. A partir des bilans fournis par la trésorerie, la commission analyse les tendances des frais générés par chaque poste (personnel, achat de fournitures, investissements...). Elle fait égale-



ment des propositions budgétaires au Conseil Municipal qui décide en dernier ressort.

Notre Commission Finances a en charge de préparer en collaboration avec le service administratif, les budgets de la commune : charges de fonctionnement des services, des écoles, subventions aux associations, priorités des investissements..., et bien entendu prévoir les recettes qui financeront toutes ces dépenses (impôts locaux, subventions, emprunts...). Ces budgets, une fois préparés par la commission, devront être discutés et votés par le Conseil Municipal afin d'en permettre et en assurer leur exécution.

Le travail de cette commission est donc particulièrement dense en début d'année avec l'exigence de multiples réunions. Son rôle toutefois ne s'arrête pas là mais se répartit tout au long de l'année dans la mesure où elle suit l'exécution des prévisions et veille au bon équilibre des finances communales.

A ce titre, la commission doit :

- s'interroger sur l'opportunité de chaque dépense,
- chercher à prévoir les conséquences de chaque investissement,
- donner au Conseil Municipal des éléments rationnels de comparaison par rapport à des communes similaires,
- veiller à l'intérêt général,
- faire en sorte que chaque administré, chaque entreprise soit tributaire, sans excès, des dispositions arrêtées pour le bien de tous.

La Commission Finances est donc animée d'un rôle consultatif et d'un rôle de propositions. Son objectif est de permettre au Maire et au Conseil Municipal d'apporter à la population, de façon durable et au meilleur coût, des services de qualité en modérant le mieux possible la pression fiscale et l'endettement de notre Commune.

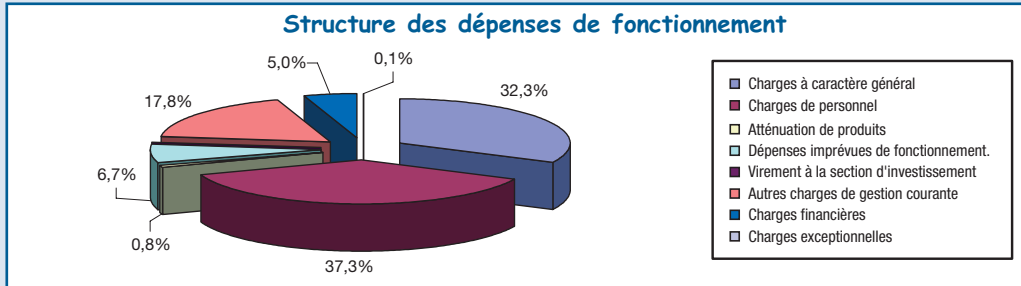
COMMISSION FINANCES :

Joël SUZANNE Président / Maire Adjoint
Mickaël BERTRAND / Maire
Alain BERTANI – Eric GOBERT -
Laurence VAN DOORNE - Daniel DIGUET -
Françoise FLECHE - Elizabeth HOLLER -
Bernard GUERANDEL - Jean-Pierre DUBAS

Section de FONCTIONNEMENT

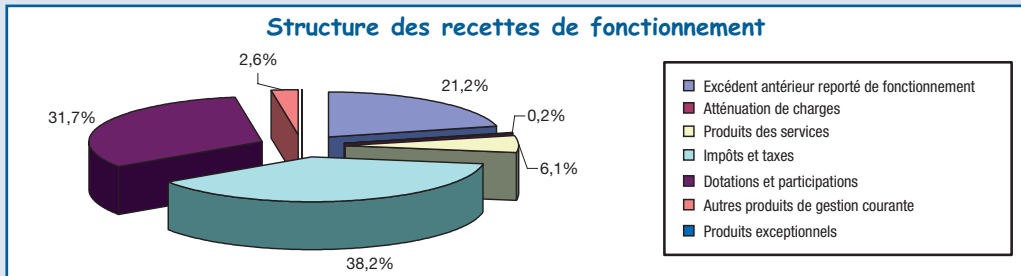
Le budget prévisionnel 2008 de cette section a été voté en équilibre à 1 190 969,99 €.

DÉPENSES de fonctionnement :



↳ Charges à caractère général	384 791,96 €
↳ Charges de personnel	443 850,00 €
↳ Atténuation de produits	9 298,03 €
↳ Dépenses imprévues de fonctionnement.	80 000,00 €
↳ Virement à la section d'investissement	- €
↳ Autres charges de gestion courante	212 030,00 €
↳ Charges financières	60 000,00 €
↳ Charges exceptionnelles	1 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES	1 190 969,99 €

RECETTES de fonctionnement :



↳ Excédent antérieur reporté de fonctionnement	252 597,99 €
↳ Atténuation de charges	2 400,00 €
↳ Produits des services	72 670,00 €
↳ Impôts et taxes	454 606,00 €
↳ Dotations et participations	377 696,00 €
↳ Autres produits de gestion courante	31 000,00 €
↳ Produits exceptionnels	- €
TOTAL DES RECETTES	1 190 969,99 €

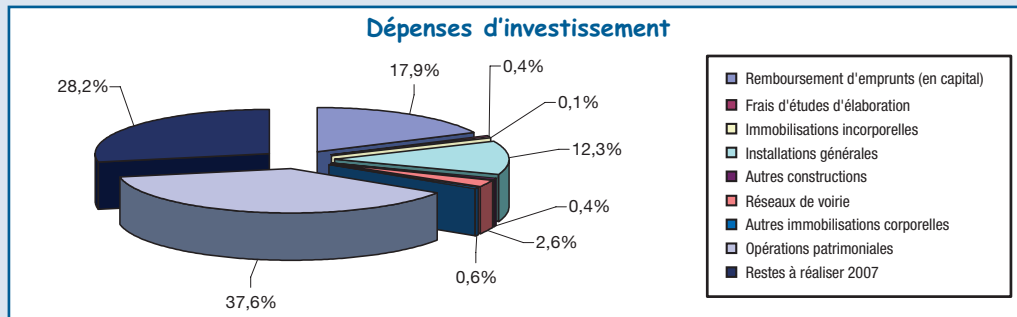
Les membres de la Commission des Finances avec l'ensemble du Conseil Municipal ont décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement de la façon suivante :

- pour un montant de 86 050,67 € au compte 1068 de la section d'investissement.
- le reste de l'excédent soit 252 597,99 € est reporté à la section de fonctionnement article 002 de ce même budget.

SECTION D'INVESTISSEMENT

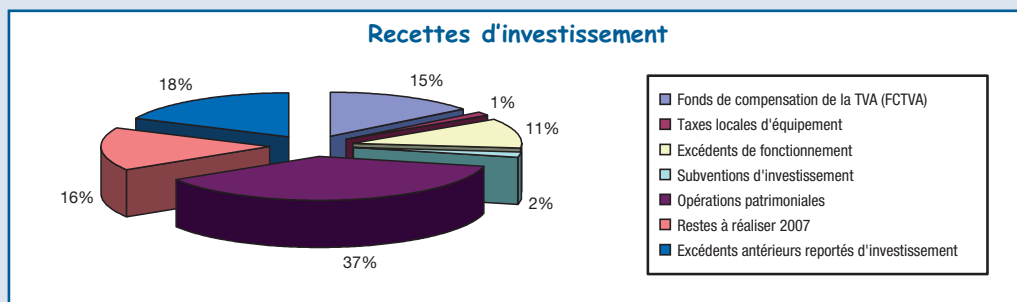
Le budget prévisionnel 2007 de cette section a été voté en équilibre à 739 524 €

Dépenses d'investissement :



↳ Remboursement d'emprunts (en capital)	142 429,39 €
↳ Frais d'études d'élaboration	3 000,00 €
↳ Immobilisations incorporelles	1 000,00 €
↳ Installations générales	98 000,00 €
↳ Autres constructions	2 834,80 €
↳ Réseaux de voirie	20 569,89 €
↳ Autres immobilisations corporelles	4 697,89 €
↳ Opérations patrimoniales	300 000,00 €
↳ Restes à réaliser 2007	224 630,05 €
Total des dépenses	797 162,02 €

Recettes d'investissement :



↳ Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	115 747,00 €
↳ Taxes locales d'équipement	10 283,35 €
↳ Excédents de fonctionnement	86 050,67 €
↳ Subventions d'investissement	16 000,00 €
↳ Opérations patrimoniales	300 000,00 €
↳ Restes à réaliser 2007	125 000,00 €
↳ Excédents antérieurs reportés d'investissement	144 081,00 €
Total des recettes	797 162,02 €

Prévisionnel :

Les budgets prévisionnels pour les investissements 2008 ont été préparés par la Commission des Finances.

Prudence :

La pérennisation de la Dotation de Solidarité de la Communauté d'Agglomération "Caen la Mer" étant loin d'être acquise, il est préférable pour cette année et les années à venir de ne pas tenir compte de cette ligne afin de ne pas risquer de grever nos budgets.

Les investissements seront comptabilisés en année "N" et les subventions afférentes à ceux-ci le seront, par sécurité, en année "N+1".

FISCALITE

Les membres de la Commission des Finances avec l'ensemble du Conseil Municipal ont souhaité maintenir les taux d'imposition 2007, pour l'année 2008. Ils restent à :

- 18,42 % pour la taxe d'habitation,
- 40,72 % pour le foncier bâti,
- 46,93 % pour le foncier non bâti.

SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal a décidé l'attribution des subventions suivantes pour 2008 :

➤ Association Cambes en Plaine Sports	9 100,00 €
➤ Association Club du 3ème âge	220,00 €
➤ Association Chorale "la clé des chants"	600,00 €
➤ Association Yoga	700,00 €
➤ Association des Parents d'Elèves	250,00 €
➤ Coopérative de l'école maternelle	500,00 €
➤ Coopérative de l'école primaire	850,00 €
➤ Association des Anciens Combattants	200,00 €
➤ Comité de Jumelage Anglais	700,00 €
➤ Comité de Jumelage Allemand	160,00 €
➤ Association Environnement et Cadre de Vie	200,00 €
➤ Association des Chasseurs	350,00 €
➤ Association d'Aide Ménagère en milieu rural	800,00 €

Mise en place d'un collège consultatif d'urbanisme

Dans la ligne d'une politique d'ouverture auprès des habitants, le Conseil Municipal de CAMES EN PLAINE, lors de sa séance du 7 avril 2008, a décidé de constituer un COLLEGE CONSULTATIF D'URBANISME.

Cette assemblée réunit à la fois des membres élus, appartenant à la Commission Municipale d'Urbanisme ainsi que des personnes dont les compétences ou l'action ont été reconnues dans les domaines sensibles de l'urbanisme, du développement ou de l'environnement.

Il s'agit là d'une démarche qui peut paraître singulière : elle est exceptionnelle il est vrai, peu de communes souhaitant associer des administrés sur des thèmes parfois difficiles à mettre en œuvre ou suscitant bien souvent des passions exacerbées, des querelles d'intérêts ou de larges controverses.

Il ne s'agissait pas pour autant de composer une sorte de sous-commission regroupant des représentants de tel ou tel quartier, de telle ou telle association ou encore de telle ou telle catégorie socioprofessionnelle, avec tous les risques d'individualisme et donc de conflits ou de blocages que cela peut comporter.

Un autre choix a été fait : il se veut sans doute plus studieux, en tout cas plus propice à satisfaire l'intérêt général.

Au vu de procédures administratives de plus en plus lourdes, de plus en plus complexes et au regard de perspectives désormais attelées à la notion de développement durable, CAMES EN PLAINE mérite que les réflexions et les travaux menés sur son avenir en matière d'aménagement et de développement soient portés par une équipe diversifiée appelée à imaginer puis à définir et enfin à exprimer ce que sera demain.

C'est en ce sens que la municipalité fait le pari d'un tel partenariat.

Le collège consultatif a été officiellement installé le 5 mai dernier.

S'étaient joints aux représentants de la municipalité : Madame Mireille HAMEL, Messieurs Daniel GERMAIN, Henri HOUDAN, Gérard LECORNU, Jean-Jacques THOUROUDE et Bernard VINCENT.

Un premier panorama des affaires en instance à l'issue des élections du mois de mars a été présenté puis largement commenté. Les débats ont été complémentaires et constructifs : ils auront été les prémices du travail à accomplir.

Une deuxième réunion se tiendra à la fin du mois de juin : il y sera notamment question de s'entretenir sur les orientations à fixer pour le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), ce document de planification urbaine devant maintenant voir le jour pour se substituer à l'actuel Plan d'Occupation des Sols qui ne permet plus aujourd'hui un réel développement communal.

Avant que les habitants ne soient réglementairement et légitimement associés à l'élaboration de notre P.L.U., gageons que le collège consultatif s'emploiera à mettre à la fois tout son savoir, son expérience et ses pratiques au service de tous.

COLLEGE CONSULTATIF D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT

Alain BERTANI Président / Maire Adjoint

Mickaël BERTRAND / Maire

Eric GOBERT - Joël SUZANNE - Laurence VAN

DOORNE - Françoise Flèche - Daniel COUTABLE

Jean-Pierre DUBAS - Daniel ANTONIOLLI - Daniel

GERMAIN - Mireille HAMEL - Henri HOUDAN -

Gérard LECORNU - Jean-Jacques THOUROUDE

Bernard VINCENT

*Alain BERTANI
Maire Adjoint*

Communauté d'Agglomération « Caen la Mer »

Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés



Collecte des déchets ménagers à Cambes en Plaine :

Deux fois par semaine tous les mercredis et samedis (sortir les poubelles contenant es sacs noirs la veille au soir après 19H00)



Collecte des déchets en tri sélectif à Cambes en Plaine :

Tous les mercredis (sortir les sacs jaunes la veille au soir après 19H00)



Collecte des encombrants à Cambes en Plaine :

Lundi 22 septembre 2008 et lundi 19 janvier 2009 (sortir vos encombrants la veille après 19H00)

Collecte des déchets verts à Cambes en Plaine :

- Tontes, feuilles et petits élagages : à déposer uniquement dans les sacs translucides spécifiques mis gratuitement à disposition par Caen la Mer (sacs verts à disposition à la Mairie)
- Branchages : à déposer à proximité des sacs, présentation en fagots correctement ficelés :
 - 1 mètre de long maximum
 - 15 kg maximum
 - Section inférieure à 10 cm
 - Pas de fil de fer

Collecte en porte à porte des déchets verts :

Période du 5 mars 2008 au 11 décembre 2008 : une fois par semaine tous les jeudis
 Période hiver 2008-2009 : le jeudi 15 janvier 2009, le jeudi 12 février 2009
 Sortir les sacs verts mercredi soir (8 sacs maxi).

La commission environnement vous fera parvenir ultérieurement, un nouveau calendrier pour la période d'avril 2009 à mars 2010.

N° vert pour tout renseignement :



D'une déchèterie à l'autre :

Merci de vous diriger vers les déchèteries de l'agglomération, toutes accessibles : Bretteville sur Odon, Colombelles, Hermanville sur Mer et Fleury sur Orne.

Horaires d'ouvertures des déchèteries de :

- Bretteville sur Odon* (rue de la Vallée)
- Colombelles* (Rue Jean Monet)
- Hermanville sur Mer* (route de Lion sur Mer)
- Fleury sur Orne* (rue Carriers)
- Du lundi au vendredi** : 9H-12H / 14H-18H.
- Journée continue le samedi** : 9H-18H.
- Dimanche** : 9H-12H uniquement Bretteville-sur-Odon

Sont acceptés en déchèteries :

Gravats, encombrants (ou tout venant), ferraille, bois, carton, déchets verts, gros élagages, déchets toxiques et dangereux (batterie, huile de vidange, peinture, solvants, films radiographiques, tubes néons)

Du nouveau pour les appareils ménagers :

télévisions, micro-ondes, ordinateurs, réfrigérateurs... si vous voulez vous en débarrasser sans en acheter un autre, vous pouvez

le déposer dans la déchèterie la plus proche de chez vous. Il fera l'objet d'un traitement spécial. En revanche, si vous achetez un nouvel appareil, la loi oblige le vendeur à reprendre l'ancien appareil (éco-taxe pour retraitement).

Il existe également des repreneurs. Ces derniers sont situés sur la commune de Caen :

- **Association R'PUR** : 15 rue de la girafe, 02 31 53 30 40

- **Association KDM** : 02 31 34 02 00 ou 02 31 83 52 47 (matériels en état de fonctionner)
- **Informatique pour tous** : 02 31 28 04 83 (M. DUBOSQ 06 75 58 56 43).

Daniel COUTABLE
Conseiller Municipal

Recyclage - Energie - Sécurité

Bornes à verre

Afin d'améliorer la collecte du verre sur la commune (25 kg/hab/an, certaines communes dépassent les 45 kg/hab/an), nous avons déplacé deux colonnes, l'une vers la place des abattoirs et l'autre vers la place des sports. Les emplacements ont été choisis pour ne pas gêner les habitants qui sont à proximité. Nous disposons maintenant de 3 points de collecte mieux répartis pour le verre (le 3ème restant situé derrière le cimetière Britannique, rue du Lieutenant Linth). Un suivi des tonnages nous sera communiqué par Caen La Mer ; nous vous informerons des résultats lors du prochain bulletin.

Gestion de l'énergie

Une étude est en cours dans les établissements de la commune afin de réduire les dépenses d'énergie. Elle consiste à améliorer les systèmes

de régulation, ainsi que la programmation des plages horaires d'occupation. Nous pensons pouvoir faire de sérieuses économies et rentabiliser rapidement les investissements qui seront nécessaires.

Sécurité dans les ERP (établissements recevant du public)

Actuellement, un bureau de contrôle effectue une vérification (obligatoire tous les ans) dans les différents ERP de la commune : électricité, alarme incendie, installation gaz, équipements sportifs et aire de jeux. Une éventuelle remise aux normes devra être effectuée, ceci afin d'obtenir un avis favorable de la Commission de Sécurité. (Obligatoire tous les 3 ans dans nos établissements).

Daniel COUTABLE
Conseiller Municipal

Commission travaux

L'équipe technique de la commune de Cambes en Plaine est composée de quatre agents (trois adjoints techniques et un agent de maîtrise principal). Un conseiller municipal délégué aux travaux a été nommé afin de coordonner les demandes de la municipalité avec le travail de l'équipe technique.

Michel BISSEY, agent de maîtrise principal, supervise et dispatche les différents travaux au



Michel BISSEY

sein de l'équipe technique. Il est également chargé de l'entretien de tout le matériel roulant et manuel, de toutes les réparations dans l'enceinte des bâtiments communaux, de la pose des affiches officielles sur les panneaux municipaux.

Christophe ROBERGE, agent technique territorial, est principalement chargé de la tonte des espaces verts, de traiter les plantes, d'effectuer



des travaux de réparation divers ...

Pierre MAIGNAN, adjoint technique territorial, est chargé de l'entretien des espaces verts, de la taille des haies, de l'élagage des petites



branches d'arbres sur les trottoirs et voiries ainsi



que du sarclage des allées et trottoirs.

Jean-François MADELAINE, adjoint technique territorial, est chargé, quant à lui, de nettoyer la salle des fêtes, une partie de la salle omnisports et du balayage du centre bourg (Mairie, église ...)

Nous avons la chance de posséder une salle omnisports qu'il convient de mettre en valeur, pour accueillir nos sportifs : ainsi nous avons recruté, dans un premier temps (depuis le 19/05/2008) Melle Angélique RAHMANI pour



entretenir celle-ci dans le cadre d'un contrat aide à l'emploi.

Daniel ANTONIOLLI
Conseiller Délégué Travaux et entretien

PS : En raison des intempéries et des congés du personnel, nous demandons aux administrés de bien vouloir nous excuser du retard concernant notamment le traitement des trottoirs et de la tonte des espaces verts.

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Eric GOBERT / Maire Adjoint - Jean-Paul AUVRAY / Conseiller Municipal

Rôle de la Commission des Affaires Scolaires

La Commission des Affaires Scolaires assure le lien entre les parents, les enseignants et tous les acteurs de la vie scolaire. Dans le cadre de ses actions, et à chaque fois que nécessaire, la Commission associera les enseignants, les associations de parents d'élèves et le personnel municipal de l'école. L'objectif est de garantir aux jeunes une vie scolaire la plus agréable et la plus enrichissante possible. Elle prend les décisions nécessaires en privilégiant l'intérêt des enfants.

De manière discrète et objective, elle préserve le maintien de bonnes relations entre les différents partenaires de l'école et s'assure du bien-être des enfants. Elle veille à ce que le matériel et le mobilier adéquats, répondant aux normes de sécurité, soient mis à disposition des élèves et des enseignants. Elle prend position en cas de



litige et, si nécessaire, en réfère au conseil municipal. Elle travaille en étroite collaboration avec l'Inspection Académique.

“La commune a la charge de l'école, elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement, le fonctionnement et la rémunération des ATSEM et du personnel municipal. L'Etat a la charge de la rémunération du personnel enseignant ...” (loi du 22 juillet 1983). La municipalité organise et gère l'accueil de l'enfant pendant les temps périscolaires (garderie, cantine, études) ; assure l'entretien et le nettoyage des locaux scolaires.

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Eric GOBERT / Maire Adjoint

Mickaël BERTRAND / Maire

Jean-Paul AUVRAY - Bernard GUERANDEL -

Elizabeth HOLLER CHABBERT Virginie

L'École en mouvement !

Nous avons appris mi-mai le départ en retraite de Mme DEGREMONT et suite à leur demande de mutation, celui de Mme LETENSORER (nouvelle affectation à Cuverville), Mme GOURLAY (nouvelle affectation Cormelles le Royal), M. COLIN (nouvelle affectation à Caen). Nous voulons, tout d'abord les remercier chaleureusement pour leur investissement depuis plusieurs années auprès des enfants de la commune.

Bienvenue aux nouveaux professeurs des écoles, Mme CHAMPAGNEUR Solenne (Directrice/CM2) qui vient de Trouville, Mme GIBON Sandrine (CM1/CM2) qui vient d'Hérouville St Clair, Mme PERROT Dominique (CP) qui vient de Bieville-Beuville et M. HOUARD David (CE1) qui vient de Colleville Montgomery. Nous avons convié, le samedi 14 juin, les quatre nouveaux enseignants



Professeurs des écoles : une nouvelle équipe

à une première rencontre pour faire connaissance, leur faire découvrir l'école et la salle omnisports. Cet entretien nous a permis de faire le point en matière d'acquisition d'ouvrages et de fournitures scolaires et de poser les bases d'une future collaboration que nous souhaitons la plus étroite possible. Mme CADIC Martine enseignera en classe de CE2/CM1 et M. PARIS Laurent en classe de CM2 avec Mme CHAMPAGNEUR.



Mise en place d'études surveillées !

Pour l'école, les projets ne manquent pas. Nous avons évoqué, lors des élections municipales, notre volonté de mettre en place dès septembre prochain une étude surveillée en fin de journée. Elle sera effective dès la rentrée de septembre. Elle aura lieu, dès 17h00, après un moment de détente bien nécessaire et un temps pour le goûter. Cette aide apportée aux enfants, et indirectement aux parents, nous semble essentielle. Nous souhaitons qu'elle se fasse en lien étroit avec les professeurs et qu'elle soit encadrée par du personnel compétent.

Pour arrêter ces modalités nous avons associé les représentants des parents élus au conseil d'école. Une première réunion de travail a eu lieu le vendredi 6 juin 2008.

Il en résulte le dispositif suivant :

L'étude surveillée sera proposée aux parents qui le souhaitent. Elle aura lieu le lundi et le jeudi de 17h00 à 18h00. Après échange avec les enseignants et les parents, une demi-heure semble raisonnable. Compte tenu des effectifs prévisibles, et pour éviter d'alourdir le nombre d'enfants lors de cette étude surveillée, nous maintiendrons la garderie scolaire qui alternera avec l'aide aux devoirs. Nous essayerons de constituer deux groupes de taille identique.

L'organisation retenue sera la suivante :

- 17h00 à 17h30 :** Etudes surveillées pour un premier groupe et garderie scolaire pour l'autre
- 17h30 à 18h00 :** permutation des deux groupes.
- 18h00 à 18h30 :** garderie scolaire.

IMPORTANT : les parents dont les enfants sont inscrits à l'étude surveillée récupéreront leur enfant soit à 17h30 soit à 18h00 suivant la plage horaire qu'ils auront choisie afin d'éviter les sorties permanentes durant ce temps de travail des enfants. A compter de 18h00 et jusqu'à 18h30 les parents, comme à l'accoutumée, pourront venir chercher leur enfant à tout moment.

Synthèse de fréquentation de la garderie du 4 septembre 2007 au 23 mai 2008

Classe	Nb d'élèves	% Garderie soir
CP :	25 élèves	34,95%
CE1 :	22 élèves	19,14%
CE2 :	27 élèves	19,62%
CM1 :	25 élèves	23,09%
CM2 :	24 élèves	13,05%

% d'élèves inscrits à la garderie du soir :
21,97% (matin 7%)

Première heure (16h30 / 17h30) : 27 élèves
Deuxième heure (17h30 / 18h30) : 9 élèves

Restauration scolaire !

Pour les écoles primaires et maternelles, la responsabilité de la cantine relève de la collectivité locale. Le service est assuré par le personnel communal.

L'alimentation des enfants est toujours une source d'inquiétude pour les parents. En collaboration avec l'Association des parents d'élèves et la Société SODEXO, une enquête de satisfaction a été élaborée et distribuée aux parents de l'école maternelle et aux enfants de l'école primaire (complétée en classe, avec l'aide des professeurs, par les jeunes qui fréquentent la cantine). Cette enquête permettra d'évaluer le degré de satisfaction dans l'utilisation de la cantine scolaire. Les résultats de cette enquête seront communiqués aux parents concernés.



de la cantine scolaire
du 4 septembre 2007 au 23 mai 2008
11749 repas servis en 8 mois

Maternelle : 68 enfants
 (58,91% des enfants de la maternelle mangent à la cantine)

Classe	Elèves	% cantine
PS :	24	45,44%
MS :	21	67,39%
GS :	23	65,22%

Primaire : 123 enfants
 (52,80% des enfants du primaire mangent à la cantine)

Classe	Elèves	% cantine
CP :	25	61,33%
CE1 :	22	51,73%
CE2 :	27	55,59%
CM1 :	25	48,65%
CM2 :	24	46,07%



Synthèse de fréquentation

Maîtrise des dépenses liées au fonctionnement de l'école !

Comme le font les autres commissions municipales, nous nous devons d'être vigilants aux dépenses publiques. Afin de les maîtriser au mieux, nous mettons en place, dès le mois de juin, un achat groupé de l'ensemble des fournitures scolaires pour les deux écoles et pour la Mairie. Nous souhaitons ainsi réduire ce poste budgétaire au travers de l'appel d'offre que nous conduirons, tout en maintenant les mêmes moyens pédagogiques auprès de l'équipe enseignante.

Salle informatique !

L'école bénéficie d'une belle salle informatique équipée de douze postes fonctionnant en réseau. Régulièrement utilisée pendant la journée, même par les petits de l'école maternelle, il est dommage que cet équipement ne soit pas mis à la disposition des Cambaisés et Cambaisées en dehors du temps scolaire.

Nous envisageons à la rentrée de proposer à ceux qui le souhaiteraient de s'inscrire à des cours d'initiation à l'outil informatique au travers de mini stages concernant l'utilisation de : traitement de texte, tableur, messagerie électronique... Ces formations pourraient se dérouler le soir après l'école, le mercredi ou le samedi matin puisque celui-ci sera chômé, dès la prochaine rentrée, pour toutes les écoles.

Dès à présent, nous invitons les personnes intéressées par ce projet à laisser leurs coordonnées au Secrétariat de la Mairie, en indiquant leurs jours préférentiels et si possible en exprimant simplement leur besoin. N'hésitez pas !

Pour nous aider dans la mise en œuvre de ce projet, nous sommes à la recherche d'une ou deux personnes qui pourraient assurer cette formation. Dans ce sens, nous vous remercions de vous rapprocher du Secrétariat de la Mairie ou de contacter M. Eric GOBERT.

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous les enfants et à leurs familles

M. Eric GOBERT
Maire Adjoint

M. Jean-Paul AUVRAY
Conseiller Municipal



Laurence VAN DOORNE / Maire Adjointe

Une priorité pour nous !

Nous considérons le sport et la participation aux activités culturelles comme un réel vecteur d'apprentissage, d'intégration et de socialisation. A ce titre, les activités physiques, sportives et culturelles constituent des facteurs importants d'équilibre, de santé et d'épanouissement de nos concitoyens de tous âges.



Le sport est un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. C'est une priorité pour nous.

La commission sports loisirs culture a pour but dans un premier temps de soutenir les activités sportives et culturelles déjà en place.

COMMISSION SPORTS LOISIRS CULTURE

Laurence VANDOORNE Présidente / Maire Adjointe - Mickaël BERTRAND / Maire
Virginie CHABBERT - Daniel DIGUET - Laurence FOLLAIN - Eric GOBERT - Bernard GUERANDEL -
Elizabeth HOLLER - Joël SUZANNE

Une Journée des associations !

Dans ce cadre, nous organisons le samedi 6 septembre 2008 la "journée des associations" où chaque association présentera ses activités à la population, réalisera éventuellement les inscriptions pour la saison 2008-2009 et des animations seront organisées. Cette journée est dédiée aux nombreux bénévoles de la commune qui animent, depuis longtemps pour certains, les différentes sections.

Expositions de peintures, sculptures et de créations manuelles !

De nombreux artistes résident à Cambes en Plaine et certains d'entre eux se présenteront à vous le 27/09/2008 lors de l'exposition de peintures, sculptures et créations manuelles où les jeunes et les moins jeunes viendront vous présenter leurs travaux.

Laurence VAN DOORNE
Maire Adjointe

Cérémonie commémorative du 6 juin

Samedi 7 juin ont eu lieu les différentes cérémonies en hommage au débarquement du 6 juin 1944.

Pour ce soixante-quatrième anniversaire, le cortège s'est tout d'abord recueilli sur la stèle des Irlandais, puis au cimetière Britannique, rue du Mesnil Ricard, avant de poursuivre vers le Square du Général Harris, rue des Près, et enfin terminé par le monument Britannique, rue de l'Espérance.

Monsieur le Maire, Mickaël Bertrand, pendant son discours, a souligné l'importance de cette journée « *conscient des remerciements et de l'hommage que nous devons adresser à tous ces soldats pour leur engagement, c'est toujours avec un très grand plaisir et une émotion particulière que nous accueillons tous les ans ceux qui ont contribué à la libération de notre commune... N'oublions pas que beaucoup de leurs amis de régiment ont succombé aux combats pour que la paix ne soit pas qu'un mot mais devienne réalité.* »

Place a été laissée aux enfants de CM1-CM2 de la classe de Mme Letensorer qui ont, avec des mots d'enfants, rendu un hommage très poignant aux soldats de la guerre 1939-1945. Leur intervention s'est terminée par deux poèmes. Les vétérans ont été très émus par la lecture faite par ces enfants de 10 ans ; ils les ont vivement remerciés.



L'ensemble des textes et poèmes des enfants de l'école avait été traduit puis lu par Christine DUFOUR et sa fille. Cette initiative a rencontré un vif succès auprès des vétérans. Le discours du Maire a été traduit et lu en Anglais par Mme Françoise FLÈCHE.

Hommage tout aussi émouvant de la veuve du Général Harris devant le Square qui porte le nom de son défunt mari.

Ainsi que les élus étaient également présents à cette manifestation commémorative.

Était présent également, Monsieur LAVISSE, Conseiller Général, qui a insisté lors de son discours sur le devoir de mémoire de chacun d'entre nous. Monsieur LEFRANC, député de notre circonscription s'est fait excuser pour son absence.

Le cortège d'environ 120 personnes a suivi le défilé devant les lieux différents de recueillement.

Un pot de l'amitié a ensuite été offert.

Elizabeth HOLLER & Françoise FLECHE
Conseillères Municipales



Fête des Mères 2008

Le 24 mai dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir, à l'occasion de la traditionnelle fête des mères, les mamans de notre commune.

Le Conseil Municipal a souhaité maintenir l'organisation de cette cérémonie, non pas pour reprendre ce que les autres équipes municipales avaient initié, mais tout simplement parce qu'il estime que cette fête est un hommage à la vie et donc à l'avenir de notre société. Elle apporte, également, un message d'espoir pour notre commune. Nous le savons tous et toutes, un village sans enfant est un village qui meurt à petit feu.

A cette occasion, nous avons constaté avec un immense plaisir, par la présence de nombreuses femmes, jeunes et moins jeunes, parfois accompagnées de leur conjoint, que nous évoluons dans une commune vivante, bien établie dans le présent mais préparant, ainsi le



futur. En effet, la vue de « quelques ventres, déjà bien arrondis » confirme la promesse d'un avenir certain pour notre communauté.

L'équipe municipale était présente dans son intégralité afin de pouvoir remercier l'ensemble des Cambaises pour leur rôle important joué au sein de notre commune. Notre Maire, Mickaël BERTRAND, n'a pas manqué de souligner dans son discours d'ouverture, « qu'au travers de la fête des mères, c'est aussi celle de la famille qui est mise à l'honneur et que lorsqu'un enfant naît, c'est toujours une source profonde de joie et d'émotion pour les parents, bien sûr, mais aussi pour tout l'entourage ainsi que pour la municipalité. Il est toujours émouvant de découvrir dans la rubrique de l'état civil un avis de faire-part de naissance ; parce qu'une commune n'existe et ne saurait continuer d'exister que par celles et ceux qui y vivent, y travaillent et y fondent un foyer ».

Mickaël BERTRAND a également fait remarquer que « Le jour de la fête des mères est toujours un jour particulier pour beaucoup de familles. C'est le jour où pères et enfants peuvent manifester leur gratitude pour tout le travail que les mères accomplissent au quotidien. C'est aussi la reconnaissance de tous les efforts qu'elles ont pu fournir pour donner la vie et ainsi constituer une famille. ».

Avant de conclure, Mickaël BERTRAND n'oublie pas d'aborder le futur en précisant que « l'aspiration des mères est aujourd'hui de pouvoir travailler, bien sûr, mais aussi de disposer des moyens pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, notamment par l'amé-



lioration des modes de gardes et des services communaux proposés. A ce titre, la municipalité est très attachée au maintien du Relais des assistantes maternelles et elle profite de cet instant pour remercier toutes les assistantes maternelles de la commune qui se rendent disponibles pour garder les enfants de celles qui ont fait le choix de garder leur activité professionnelle. L'équipe municipale vous informe qu'une réflexion est en cours pour la mise en place à l'école primaire d'études surveillées ou d'aides aux devoirs car beaucoup d'enfants quittent la garderie de plus en plus tardivement ».

La fin du discours prononcée, chacune et chacun ont pu profiter d'un moment de détente et de cordialité en dégustant petits fours et rafraîchissements. Une horloge murale, signe du temps qui passe, symbole du cycle éternel de la vie, a été remise à toutes les mères de famille présentes.

Nous, équipe municipale, avons passé un agréable moment aux côtés de celles et ceux qui ont répondu présent à l'invitation.

Et un petit conseil, pensez à accrocher vos horloges afin de ne pas manquer l'édition 2009...

Mme Laurence FOLLAIN
Conseillère Municipale

COMMISSION COMMUNICATION

Joël SUZANNE / Maire Adjoint - Mickaël BERTRAND / Maire

Eric GOBERT - Laurence FOLLAIN - Françoise FLECHE - Bernard GUERANDEL

L'Association Intercommunale pour le Voyage des Anciens a organisé une sortie sur la Côte Fleurie

Jeudi 6 septembre 2007, le voyage organisé par l'Association Intercommunale pour le Voyage des Anciens du Canton de Creully a permis à 14 Cambais de passer une excellente journée. Après un détour par la Côte de Grâce et l'Abbaye de Saint Wandrille puis le port d'Honfleur qui charma les participants, un excellent repas, préparé par un traiteur de Colombelles, fut servi à PENNEDEPIE dans une très belle salle. Retour par le Pont de Normandie et celui de Tancarville. Retour à Cambes en Plaine à 19h00 où nous fûmes accueillis par Eric Gobert et son appareil photo. Nous remercions la municipalité pour sa contribution financière.



M. Pierre GROUET
Un participant

Ce voyage s'adresse aux personnes, âgées d'au moins 65 ans (dans l'année civile) et à leur conjoint.

Le rôle du CCAS

Cette Commission mettra en place les moyens pour aider ceux d'entre-nous qui, à un moment de leur vie, se trouvent en grande difficulté. La commission prendra en considération les objectifs émis par les élus et proposera au Conseil Municipal des projets d'amélioration sanitaire et sociale.

En dehors des aides financières ponctuelles accordées dans le cadre du CCAS, nous envisageons de développer une véritable politique de prévention.

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission d'accompagner les personnes en difficulté et de trouver ensemble des solutions aux problèmes du quotidien.

COMPOSITION DU CCAS :

M. Mickael Bertrand : président
Mme Virginie Chabbert : vice-présidente
Mme Laurence Follain
Mme Laurence Vandoorne
M. Jean- Paul Auvray
Mme Legros
Mme Lelièvre-Martin
Mme Pinson
Mme Varlet

Dans la continuité de ce qui est déjà mené, le CCAS mettra en place les moyens de soutenir ceux qui ont besoin d'une prestation d'aide sociale ou d'une aide financière ponctuelle.

Mais nous voulons aussi être un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information pour tous les habitants de la commune. De nombreux services déjà facilitent la vie quotidienne :

L'accueil de la petite enfance avec des informations sur les différents modes de garde des enfants et notamment la présence du relais d'assistantes maternelles ainsi que les centres aérés.



Les jeunes disposent d'un local à leur disposition avec un animateur. S'ils éprouvent le besoin de se confier à des professionnels, ils disposent de lieux d'écoute comme la Maison de l'adolescent à Caen.

Pour les personnes handicapées, nous pouvons les mettre en lien avec la Maison du Handicap, les aider dans leurs démarches administratives et les écouter afin d'améliorer l'accessibilité dans la commune.

Enfin nos personnes âgées ont souvent le souhait de vieillir dans leur maison et leur village. Nous sommes à leur disposition pour les informer sur les différentes possibilités d'aide à domicile comme les téléalarmes, les aides ménagères ou auxiliaires de vie, la livraison de repas à domicile, les aménagements du logement, les services médicalisés.

Qui contacter ?

Dans un premier temps, tous les renseignements sont donnés à la mairie.

Au besoin, un rendez-vous sera pris avec un membre du CCAS très rapidement.

Si vous avez besoin d'informations, d'aides administratives, n'hésitez pas à nous contacter.



Virginie CHABBERT
Conseillère Municipale



Relais Assistantes Maternelles Arc en Ciel

Le relais des assistantes maternelles « Arc en Ciel » regroupe les communes d'Authie, Cambes en Plaine, Carpiquet, Epron, Saint-Germain la Blanche Herbe et Villons les Buissons.

Ce relais est un lieu d'information, d'écoute, d'échanges et d'animations destiné aux assistantes maternelles, aux parents et à leur(s) enfant(s).

Le relais, un lieu d'échange

Auprès des parents :

- Définir les besoins des parents par rapport aux modes de garde existants (type d'accueil, horaires ...)
- Diffuser la liste des assistantes maternelles agréées disponibles sur les six communes.
- Les informer sur leurs droits et obligations en tant qu'employeurs.
- Les accompagner dans leurs démarches administratives (déclaration, contrat de travail, mensualisation ...)



Auprès des assistantes maternelles :

- Les informer sur leurs droits et devoirs en tant qu'employées (convention collective)
- Les accompagner dans leurs démarches administratives (Assedic, contrat de travail ...)
- Les orienter et/ou les informer sur les questionnements professionnels et personnels.

Le relais, un lieu d'animation

Le relais participe à la socialisation de l'enfant. Celui-ci apprend à :

- Respecter les règles d'une collectivité, s'épanouir au sein d'un groupe, devenir autonome, évoluer auprès de nouveaux adultes et enfants.

- Bénéficier de la diversité du matériel éducatif et pédagogique, s'enrichir de nouvelles expériences.

Pour l'assistante maternelle, le relais est :

- Un moyen d'observation, de prise de distance.
- Un lieu de professionnalisation.
- La possibilité d'acquérir des techniques transposables à son domicile.
- Un lieu d'échanges de pratiques et de savoirs.

L'animatrice du relais propose des temps d'ateliers d'éveil sur la commune de Cambes en Plaine, le jeudi, à raison d'un atelier tous les 15 jours. Ces temps collectifs ont lieu le matin de 9h30 à 11h15 et sont ouverts aux assistantes maternelles, aux parents et enfants qui dépendent des communes partenaires du relais. Des ateliers spécifiques, adaptés en fonction de l'âge, sont proposés aux enfants, accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents. Les enfants peuvent ainsi manipuler, créer, partager, évoluer dans un cadre sécurisant selon leurs désirs et leurs besoins. Le but est, bien entendu, de leur permettre de découvrir de nouvelles expériences, de favoriser leur autonomie, de faire des apprentissages et d'acquérir petit à petit une socialisation en vue de l'entrée en école maternelle.

CONTACT :

Sophie LECARPENTIER

Animatrice du Relais Assistantes Maternelles Arc en Ciel
Espace Ardena, Place le Clos Maulier
14280 SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE
Tél : 02.31.97.43.29

Eric GOBERT et Bernard GUERANDEL



Bibliobus Caen la Mer

Passage du Bibliobus dans notre commune les vendredis :

4 juillet 08 : Mairie 14h00 à 14h45 – Ecole 14h45 à 17h00

Pas de tournée entre le 14 juillet et le 15 août 2008

22 août 08 : Mairie 14h00 à 14h45 – Ecole 14h45 à 17h00

5 septembre 08 : Ecole 14h00 à 14h45 – Mairie 14h45 à 17h00

19 septembre 08 : Mairie 14h00 à 14h45 – Ecole 14h45 à 17h00

3 octobre 08 : Ecole 14h00 à 14h45 – Mairie 14h45 à 17h00

17 octobre 08 : Mairie 14h00 à 14h45 – Ecole 14h45 à 17h00

31 octobre 08 : Ecole 14h00 à 14h45 – Mairie 14h45 à 17h00

14 novembre 08 : Ecole 14h00 à 14h45 – Mairie 14h45 à 17h00

28 novembre 08 : Mairie 14h00 à 14h45 – Ecole 14h45 à 17h00

12 décembre 08 : Ecole 14h00 à 14h45 – Mairie 14h45 à 17h00



La nouvelle équipe municipale



- Mickaël BERTRAND, Maire
- Eric GOBERT, 1er Adjoint au Maire
- Alain BERTANI, 2nd Adjoint au Maire
- Joël SUZANNE, 3ème Adjoint au Maire
- Laurence VANDOORNE, 4ème Adjoint au Maire
- Jean-Pierre DUBAS, Conseiller Municipal
- Virginie CHABBERT, Conseillère Municipale
- Laurence FOLLAIN, Conseillère Municipale
- Daniel DIGUET, Conseiller Municipal
- Daniel COUTABLE, Conseiller Municipal
- Jean-Paul AUVRAY, Conseiller Municipal
- Daniel ANTONIOLLI, Conseiller Municipal délégué
- Françoise FLECHE, Conseillère Municipale
- Elizabeth HOLLER, Conseillère Municipale
- Bernard GUERANDEL, Conseiller Municipal

Délégués

Communauté d'Agglomération Caen la Mer

Délégués titulaires :

- Mickaël BERTRAND, membre du bureau et membre de droit de toutes les commissions
- Alain BERTANI, membre de la commission Environnement-Développement Durable et de la commission Aménagement et Urbanisme

Délégué suppléant :

- Joël SUZANNE, membre de la commission Développement Economique, Recherche et Emploi, de la commission Finances, et de la commission Personnel, Administration Générale et Communication.

Les représentants non délégués communautaires :

- Eric GOBERT, représentant à la commission Culture et Sports
- Daniel DIGUET, représentant à la commission Environnement-Développement Durable

Conseil Syndical VIACITES

- Mickaël BERTRAND, membre du bureau et membre de droit à toutes les commissions

Syndicat mixte Caen Métropole

- Alain BERTANI

Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

- Titulaire : Daniel COUTABLE
- Suppléant : Eric GOBERT

Syndicat d'adduction d'Eau Potable de la Région Caen Ouest

Délégués titulaires :

- Bernard GUERANDEL,
- Jean-Pierre DUBAS.



**Syndicat Intercommunal
de Services Urbains
de l'Agglomération Caennaise**

Délégués titulaires :

- Alain BERTANI,
- Daniel ANTONIOLLI.

Délégués suppléants :

- Daniel COUTABLE,
- Daniel DIGUET.

**Syndicat Intercommunal
d'Énergies du Calvados**

Délégué titulaire :

- Daniel COUTABLE.

Délégué suppléant :

- Eric GOBERT.

**Syndicat Intercommunal
du Gaz du Calvados**

Délégué titulaire :

- Eric GOBERT.

Délégué suppléant :

- Bernard GUERANDEL.

**Association Intercommunale
de Retour à l'Emploi**

Représentant :

- Virginie CHABBERT.

Commissions communales

- Commission Urbanisme Habitat Environnement et Qualité de vie, présidée par Alain BERTANI
- Commission Finances Administration et Nouvelles Technologies, présidée par Joël SUZANNE
- Commission Education Jeunesse Citoyenneté et Sécurité Animations Action Sociale, « lien social », présidée par Eric GOBERT
- Commission Sports Loisirs Culture, présidée par Laurence VANDOORNE

**Commission d'ouverture des plis
Titulaires :**

- Françoise FLECHE,
- Joël SUZANNE,
- Jean-Pierre DUBAS.

Suppléants :

- Daniel COUTABLE,
- Elizabeth HOLLER,
- Laurence VANDOORNE.

Centre Communal

d'Action Sociale

- Mickaël BERTRAND Président
- Virginie CHABBERT, vice-présidente
- Laurence FOLLAIN,
- Jean-Paul AUVRAY,
- Laurence VANDOORNE.
- Marcelle LEGROS
- Brigitte VARLET
- Gertrude PINÇON

**Collège Consultatif d'Urbanisme
et de Développement**

Collège des élus :

- Alain BERTANI, Président,
 - Mickaël BERTRAND,
 - Eric GOBERT,
 - Joël SUZANNE,
 - Laurence VANDOORNE,
 - Françoise FLECHE,
 - Daniel COUTABLE,
 - Jean-Pierre DUBAS,
 - Daniel ANTONIOLLI,
- Collège des non élus :**
- Daniel GERMAIN,
 - Mireille HAMEL,
 - Henri HOUDAN,
 - Gérard LECORNU,
 - Jean-Jacques THOUROUDE,

Liste des numéros utiles

Le SAMU

- Composer le 15 (ou le 112 depuis un téléphone portable)

**Le CHU – Avenue Côte de Nacre
14000 CAEN**

- Composer le 02 31 06 31 06

**Le CHRU – Boulevard Clémenceau
14000 CAEN**

- Composer le 02 31 27 27 27

EDF - Urgences

- Composer le 0 810 33 30 14

GAZ - Urgences

- Composer le 0 810 03 1000

SAUR – Branchement eau

Rue des Frères Chappe
14540 GRENTHEVILLE

- Composer le 0 810 014 013

Fourrière de Verson

Route de Verson – 14790 Verson
• Composer le 02 31 80 73 03

Les pompiers

- Composer le 18 (ou le 112 depuis un téléphone portable)

La police ou la gendarmerie

- Composer le 17 (ou le 112 depuis un téléphone portable)

Police du Chemin Vert

6 résidence des Chardonnerets
14000 CAEN

- Composer le 02 31 29 13 20

Police de Caen

10 rue Thibout de la Fresnaye
14000 CAEN

- Composer le 02 31 29 22 22

Ecole Primaire – Rue de l'Avenir

14610 CAMBES EN PLAINE

- Composer le 02 31 44 54 47

Ecole Maternelle – Rue de l'Avenir

14610 CAMBES EN PLAINE

- Composer le 02 31 44 44 58

Appel d'urgence européen

- Composer le 112
- Les appels au 112 sont réceptionnés par le Centre de Traitement de l'Alerte (les sapeurs-pompiers). Ce dernier rebascule l'appelant vers le service concerné en premier chef, pompiers, SAMU ou les services de sécurité publique (police ou gendarmerie).

Centre anti-poisons de Rennes

- Composer le 02 99 59 22 22
- www.centres-antipoison.net
- Courriel : centre.antipoison@chu-rennes.fr

SOS Médecins Calvados

5 rue Roger Bastion – 14000 CAEN

- Composer le 36 24 ou 0 820 33 24 24
- www.sosmedecins-france.fr

Allo Enfance Maltraitée

- Composer le 119
- www.allo119.gouv.fr



Tirage : 750 exemplaires - Réalisation - Impression : Imprimerie NII - 02 31 70 88 10 - 21410-0608. Ne pas jeter sur la voie publique.



Mairie de Cambes en Plaine

Place de l'Amitié - 14610 Cambes en Plaine

Tél : 02 31 53 12 34 / Fax : 02 31 94 48 84 - e.mail : COMMUNES.CAMBES@wanadoo.fr

Site : www.cambesenplaine.com

Délégués

Communauté d'Agglomération Caen la Mer

Délégués titulaires :

- Mickaël BERTRAND, membre du bureau et membre de droit de toutes les commissions
- Alain BERTANI, membre de la commission Environnement-Développement Durable et de la commission Aménagement et Urbanisme

Délégué suppléant :

- Joël SUZANNE, membre de la commission Développement Economique, Recherche et Emploi, de la commission Finances, et de la commission Personnel, Administration Générale et Communication.

Les représentants non délégués communautaires :

- Eric GOBERT, représentant à la commission Culture et Sports
- Daniel DIGUET, représentant à la commission Environnement-Développement Durable

Conseil Syndical VIACITES

- Mickaël BERTRAND, membre du bureau et membre de droit à toutes les commissions

Syndicat mixte Caen Métropole

- Alain BERTANI

Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

- Titulaire : Daniel COUTABLE
- Suppléant : Eric GOBERT

Syndicat d'adduction d'Eau Potable de la Région Caen Ouest

Délégués titulaires :

- Bernard GUERANDEL,
- Jean-Pierre DUBAS.

Syndicat Intercommunal de Services

Urbains de l'Agglomération Caennaise

Délégués titulaires :

- Alain BERTANI,
- Daniel ANTONIOLLI.

Délégués suppléants :

- Daniel COUTABLE,
- Daniel DIGUET.

Syndicat Intercommunal d'Energies du Calvados

Délégué titulaire :

- Daniel COUTABLE.

Délégué suppléant :

- Eric GOBERT.

Syndicat Intercommunal du Gaz du Calvados

Délégué titulaire :

- Eric GOBERT.

Délégué suppléant :

- Bernard GUERANDEL.

Association Intercommunale de Retour à l'Emploi

Représentant :

- Virginie CHABBERT.

Commissions communales

- Commission Urbanisme Habitat Environnement et Qualité de vie, présidée par Alain BERTANI
- Commission Finances Administration du personnel Communication et Nouvelles Technologies, présidée par Joël SUZANNE
- Commission Education Jeunesse Citoyenneté et Sécurité Animations Action Sociale, « lien social », présidée par Eric GOBERT
- Commission Sports Loisirs Culture, présidée par Laurence VANDOORNE

Commission d'ouverture des plis

Titulaires :

- Françoise FLECHE,
- Joël SUZANNE,
- Jean-Pierre DUBAS.

Supp

- Dan
- Eliza
- Lau

Centr

- Mic
- Virg
- Lau
- Jean
- Lau
- Mar
- Brig
- Ger

Collè

Déve

Collè

- Alai
- Mic
- Eric
- Joël
- Lau
- Fran
- Dan
- Jean
- Dan

Collè

- Dan
- Mir
- Hen
- Gér
- Jean
- Ber